

RAPPORT
ANNUEL
2019

VIVRE BRUXELLES
EN TOUTE SÉCURITÉ



bps
.brussels 
Bruxelles Prévention & Sécurité

02 AVANT-PROPOS

02 Mot de la Direction générale

05 QUI SOMMES-NOUS ?

06 « Vivre Bruxelles en toute sécurité » : notre promesse

07 Mission

07 Vision

08 Valeurs

10 Réseau de partenaires

13 STRATÉGIE

14 Au coeur de la stratégie régionale

18 Le Plan Global de Sécurité et de Prévention

21 Investir dans l'humain

23 NOS PRINCIPES D'ACTION

24 Transversalité

29 Innovation et technologie

34 Partenariats et collaborations

44 Observation, analyse et évaluation

51 COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

LE MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Vivre Bruxelles en toute sécurité... Plus qu'une mission ou une promesse, c'est l'essence même de notre travail et le fil conducteur qui guide nos actes au quotidien. Une volonté qui s'incarne et s'illustre à travers chacun des projets que Bruxelles Prévention et Sécurité (BPS) développe et soutient.

Vivre Bruxelles en toute sécurité, pour devenir une affirmation, est d'abord et surtout le fruit d'une complexe coordination. Fonction de cette capacité de parer à toutes les éventualités et de relever les défis qui dans le contexte actuel sont légion.

Comment installer le sentiment de sécurité sur la voie publique et dans les transports en commun ? Comment l'appréhender, comment le quantifier ? Comment objectiver la criminalité à l'échelle des quartiers ? Et, sur le terrain, par quels moyens coordonner les différents services de prévention, renforcer la collaboration entre les zones de police et garantir le respect du travail de tout un chacun ? Autant de questions dont la résolution nous incombe et constitue la mission de Bruxelles Prévention et Sécurité.

RÉCOLTER LE FRUIT DU TRAVAIL RÉALISÉ

Si le temps de la jeunesse est passé pour l'institution qu'est BPS, aujourd'hui vient celui de la confirmation pour une intégration complète et efficace à tous les niveaux de pouvoir bruxellois. Une étape à la fois déterminée par notre stratégie de collaboration et la vision de la

Région contenue dans le plan global de sécurité et de prévention. Ce plan se concrétise à travers nos relations avec nos différents partenaires, des zones de police aux communes en passant par le secteur associatif. Toucher d'autres publics, autrement... Grâce notamment à l'action de proximité du secteur associatif qui nous permet de prendre le pouls de la rue pour appréhender les réalités 'véhiculées' ou telles qu'elles sont vécues et développer une stratégie et des réponses pour nos quartiers.

Le mot d'ordre est ici la transversalité. Notre ambition ? Intensifier le travail de collaboration entre les acteurs de la sécurité au moyen de projets très concrets tels que le centre de communication, le centre de crise ou encore l'école régionale des métiers de la sécurité, visant à créer les conditions de rencontres des différents métiers de la sécurité et de la prévention dès la formation.

Coordonner sans se substituer...

MIEUX DÉFINIR LE CONTEXTE DE SÉCURITÉ

A l'heure actuelle, les statistiques policières constituent un des indicateurs principaux pour mesurer la criminalité. Elles ne reflètent ni la criminalité réelle, ni le sentiment de sécurité qui demeure un facteur important pour toutes celles et ceux qui vivent au quotidien dans notre Région. Pour cette raison, BPS a développé une enquête sur le sentiment de sécurité et la victimation au sein de la Région, afin d'établir une mesure de référence complétant ainsi l'image de la sécurité.

Après un premier exercice à destination des particuliers (résidents, navetteurs, touristes) en 2018, l'enquête s'est tournée, en 2019 vers un autre public-cible : les entreprises ayant leur siège sur le territoire régional. Une façon de travailler de manière transversale et inclusive et d'affirmer que 'Vivre Bruxelles en toute sécurité' n'est pas l'apanage des seuls Bruxellois...

L'enquête nous a ainsi permis de constater, de manière générale et contrairement à certaines représentations sur notre Région, que le sentiment de sécurité de ces différents publics, pour la première fois mesurée, est positif. Elle a en outre établi que criminalité et sentiment de sécurité sont loin d'être toujours corrélés. Au-delà des premiers constats, c'est la répétition de cette enquête et l'évolution de ses résultats dans le temps qui viendront, à l'avenir, nourrir la réflexion des décideurs politiques.

DESSINER NOS FUTURES TRAJECTOIRES

Bruxelles Prévention et Sécurité a hérité d'un patrimoine historique, consolidé ses bases, affiné ses missions et dessiné ses orientations futures autour de cinq valeurs : l'intégrité, la loyauté, le respect, l'amélioration continue et la solidarité. Des valeurs et des lignes de conduite qui délimitent la charte de BPS.

Sur la base de cette philosophie, en conjuguant notre travail à celui de nos différents partenaires privilégiés, de nouvelles politiques publiques dans le domaine de la sécurité ont été développées. Il convient aussi d'évaluer les politiques et les dispositifs publics mis en place dans le domaine de la sécurité, en confrontant les programmes, stratégies et plans aux réalités du quotidien et aux évolutions constatées sur le terrain.

Jamil ARAOUD | Yves BASTAERTS
Direction Générale



Ces dernières années, nous avons également constaté un déplacement de la criminalité de l'espace public vers l'espace virtuel. Les citoyens mais aussi les institutions telles que les communes, les administrations régionales et les hôpitaux pour n'en citer que quelques-uns, sont plus que jamais la cible potentielle des hackers. La cybercriminalité sera par conséquent un enjeu majeur des prochaines années et l'innovation technologique, la condition sine qua non de nos actions futures.

Le vecteur principal est la recherche d'innovation et de transformation digitale en matière de sécurité. Ce positionnement est déjà ancré dans notre organisation et se concrétise actuellement avec le projet de centre de communication et de crise intégré. Il permet d'élargir la zone d'action des services de sécurité aux médias et réseaux sociaux en créant un nouvel écosystème de la cyber sécurité en Région bruxelloise. L'innovation se concrétise en outre à travers la conduite de projets tels que la mise en place d'un service drones, catalyseur d'une véritable dynamique.

Chez BPS, nous participons à favoriser le développement et le renforcement d'une culture de sécurité intégrée. Notre objectif est d'instituer BPS en tant que partenaire de choix et interlocuteur incontournable du domaine de la sécurité. Faire du plan global de sécurité et de prévention le cadre stratégique de référence pour l'ensemble des acteurs de la sécurité sur le territoire de la Région. Faire de *Brusafe* le guichet unique du recrutement et de la formation dans le domaine de la prévention, de la sécurité et du secours. Consolider notre structure, en redoublant d'efforts sur certains aspects de notre stratégie comme la gestion de crise et l'obtention de résultats concrets en cohérence avec la déclaration gouvernementale pour les 5 ans à venir pour, ainsi, renforcer notre rôle.

Afin d'atteindre tous ces défis, notre volonté est d'évoluer d'un organisme pionnier à un organisme de référence. Cela se traduira notamment par le biais d'une approche de planification renforcée couplée à une dynamique de véritable partenariat entre notre organisme et les acteurs externes. Pour ce, nous continuerons à investir dans notre capital humain dans la perspective de relever ce défi.

Jamil ARAOUD | Yves BASTAERTS
Direction Générale



QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE IDENTITÉ

« VIVRE BRUXELLES EN TOUTE SÉCURITÉ » : NOTRE PROMESSE

Plus qu'une simple baseline ou un slogan, « Vivre Bruxelles en toute sécurité » est la ligne directrice de toutes les actions menées par Bruxelles Prévention et Sécurité. Elle traduit la volonté des équipes de BPS, en collaboration avec leurs nombreux partenaires, d'assurer pour la Région bruxelloise et les personnes qui la font vivre - navetteurs, touristes et habitants - un cadre de vie sûr et serein. Au quotidien, cette promesse se décline par le développement et le soutien de nombreux projets, la coordination de réseaux de collaboration ainsi que l'examen approfondi et le monitoring constant de l'état de la sécurité.

« VIVRE BRUXELLES EN TOUTE SÉCURITÉ... »

Cinq mots pour résumer l'envie, appréhender la motivation ou décrire les missions de Bruxelles Prévention et Sécurité et de chacun de ses collaborateurs. Une phrase pour définir l'objectif qu'ils partagent au quotidien, un mantra pour guider leurs pas.



« **VIVRE** » d'abord. Car les acteurs de la chaîne de sécurité répondent non seulement aux besoins des hommes et des femmes qui incarnent notre capitale, résidents bruxellois, habitants des quartiers et usagers des transports en commun, mais aussi aux préoccupations des touristes de passage et des navetteurs se rendant chaque jour à Bruxelles pour travailler. Autant de citoyens bruxellois et de visiteurs qui forment l'ensemble de la population sur laquelle BPS veille avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité.

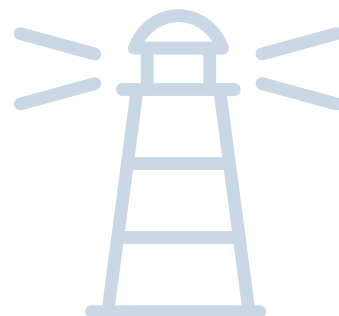
« **BRUXELLES** » ensuite. Notre ville-Région, capitale du plat pays mais aussi de l'Europe. Car c'est en effet sur le territoire de la Région que BPS ancre son intervention. C'est le théâtre de son intervention et le cadre géographique de son action. L'endroit où s'appliquent les compétences de tous les acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité.

Enfin, « **EN TOUTE SÉCURITÉ** ». Une promesse qui pour être tenue demande une vision globale, une réflexion approfondie et l'élaboration d'une approche intégrale. La nécessité pour BPS d'aborder de manière simultanée les multiples facettes des phénomènes de sécurité, et de s'adresser d'une seule et même voix aux acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité travaillant de manière intégrée et multidisciplinaire pour apporter des réponses adaptées. Avec comme objectif commun final de garantir au mieux la sécurité des citoyens bruxellois et visiteurs de la Région.

MISSION

Bruxelles Prévention et Sécurité (BPS) a pour mission de coordonner les politiques de prévention et de sécurité afin d'assurer la tranquillité et la sécurité des personnes et des propriétés en Région bruxelloise.

Ainsi, BPS occupe une place centrale dans la coordination des différents opérateurs de la chaîne de prévention et de sécurité à l'échelle de la Région bruxelloise. Il assure cohérence et complémentarité en les mettant en relation dans des domaines d'action aussi vastes que la prévention des incivilités et de la criminalité dans l'espace public, la gestion de crise ou encore le soutien à la formation dans les métiers de la sécurité. En collaboration avec les niveaux fédéraux et locaux, BPS définit en outre la stratégie en matière de cybersécurité et de cybercriminalité. Son rôle n'est pas de se substituer aux instances existantes mais d'apporter une plus-value au niveau supra local et régional.



VISION

L'objectif de Bruxelles Prévention et Sécurité est de devenir, à court et moyen terme, un organisme de référence dans son domaine, et de jouer un rôle central dans la coordination des acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité en Région bruxelloise.

Pour ce faire, depuis les prémices, la stratégie de BPS se caractérise par une approche partenariale et transversale. Une stratégie qui se décline et se concrétise à travers différents projets développés en collaboration avec les acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité ou des acteurs associatifs présents dans la Région bruxelloise. Dans sa première phase de travail, visant à concevoir une nouvelle architecture de la sécurité pour l'ensemble du secteur et développer une stratégie globale, BPS s'est attaché à construire les outils capables de répondre aux défis singuliers de la sécurité en Région bruxelloise. Notre volonté est de travailler avec l'ensemble des acteurs de manière globale, sur le plan répressif mais aussi et surtout préventif.

VALEURS

Pilier fondamental de l'organisation, les valeurs de BPS ont été définies et choisies par un groupe de travail interne comme suit :

- intégrité,
- respect,
- amélioration continue,
- solidarité,
- loyauté.

En 2019, celles-ci ont été officiellement lancées et concrétisées en développant une charte et une identité visuelle propres qui ont été ensuite déclinées via des visuels de communication interne affichés dans le bâtiment. Une manière optimale de mettre en lumière l'ADN de BPS, tant pour ses collaborateurs que pour les acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité.



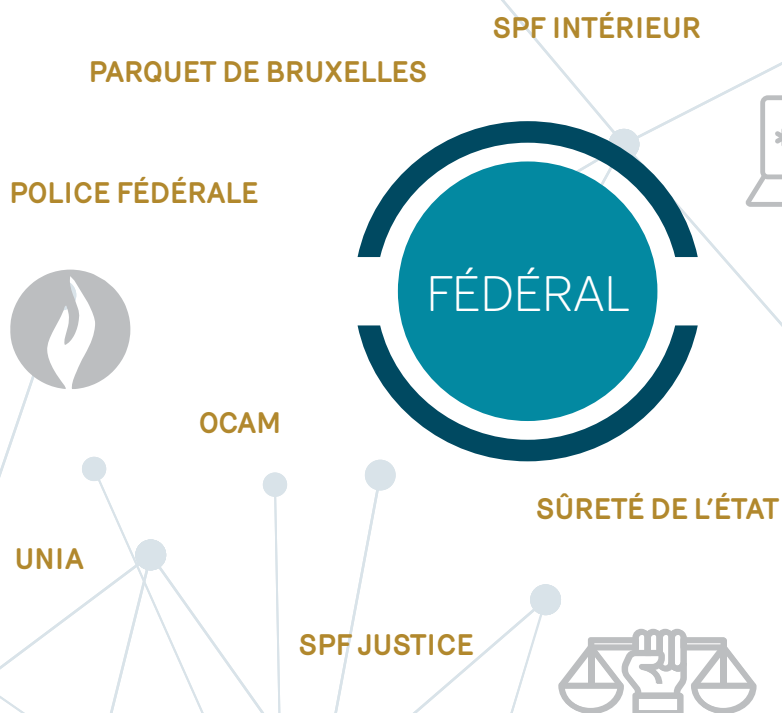


RÉSEAU DES PARTENAIRES

L'approche de BPS se singularise par son caractère multidisciplinaire et transversal.

BPS travaille avec de multiples partenaires et professionnels du secteur de la prévention et de la sécurité, et ce, aux niveaux fédéral, régional et local.

Pour appuyer son positionnement stratégique et sa vision globale, BPS collabore également avec de nombreux acteurs du milieu associatif actifs au niveau local, ainsi qu'avec divers organismes régionaux.







STRATÉGIE

AU CŒUR DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE

Dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024, le Gouvernement de la Région bruxelloise précise ses ambitions pour BPS autour de trois axes : le renforcement et la confirmation du rôle de BPS, la planification du travail et le développement de l'innovation. Ces trois pôles sont détaillés de la manière suivante :



Le rôle de BPS en tant qu'organisme coordonnant les politiques de prévention et de sécurité en Région bruxelloise est **confirmé et renforcé**.



La Région bruxelloise place de ce fait BPS au cœur dans le domaine de la sécurité pour notre capitale. Ses missions ont été définies et affinées dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 afin de le positionner comme une référence en matière de prévention et de sécurité. La Région, via ce postulat, souhaite positionner BPS comme une nouvelle force de proposition et d'action connue et reconnue et un partenaire à part entière aux côtés des autres acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité.





BPS planifie son travail de manière **pluriannuelle** de 2020 à 2024.

S'appuyant sur les ambitions exprimées dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024, le conseil de direction de BPS a établi la planification de ses actions et de ses projets pour les cinq prochaines années. Sur cette base, la planification annuelle sera actualisée chaque année selon un **cycle de gestion récurrent**.

→ *Détail du cycle à la page suivante*

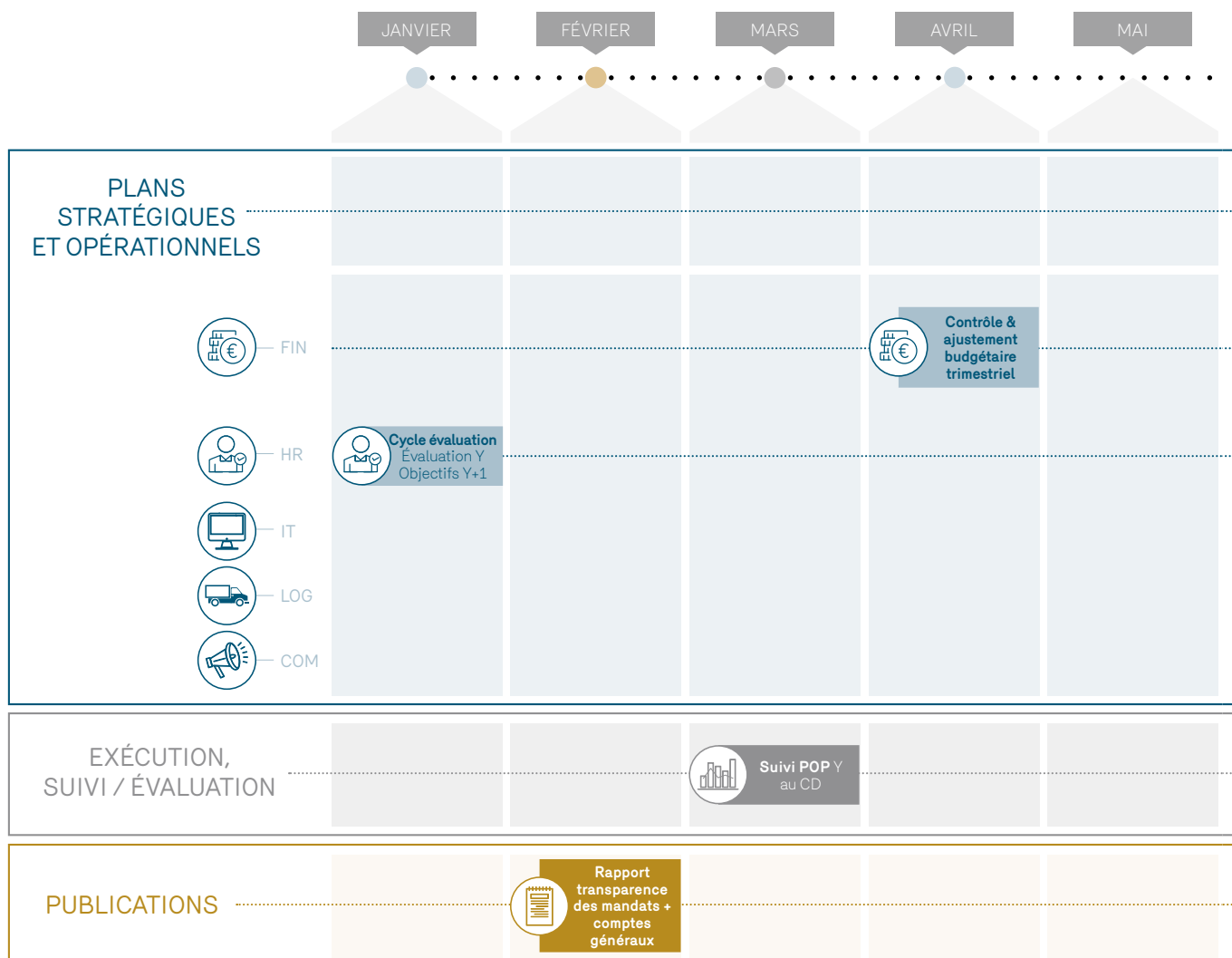
Celui-ci est basé sur un cycle de management agile qui se divise en trois phases : planification, exécution et ensuite suivi/évaluation. Cela permet dans une première phase d'élaborer, de planifier et de valider avec l'ensemble du personnel les projets à mettre en œuvre pour l'année suivante autour d'un document de référence; dans la deuxième phase, d'exécuter les différentes actions de manière cohérente et complémentaire au sein de chaque projet; et enfin dans la troisième phase, de s'inscrire dans une logique d'évaluation et d'amélioration continue et d'offrir aux partenaires une transparence sur les actions menées par l'organisme.



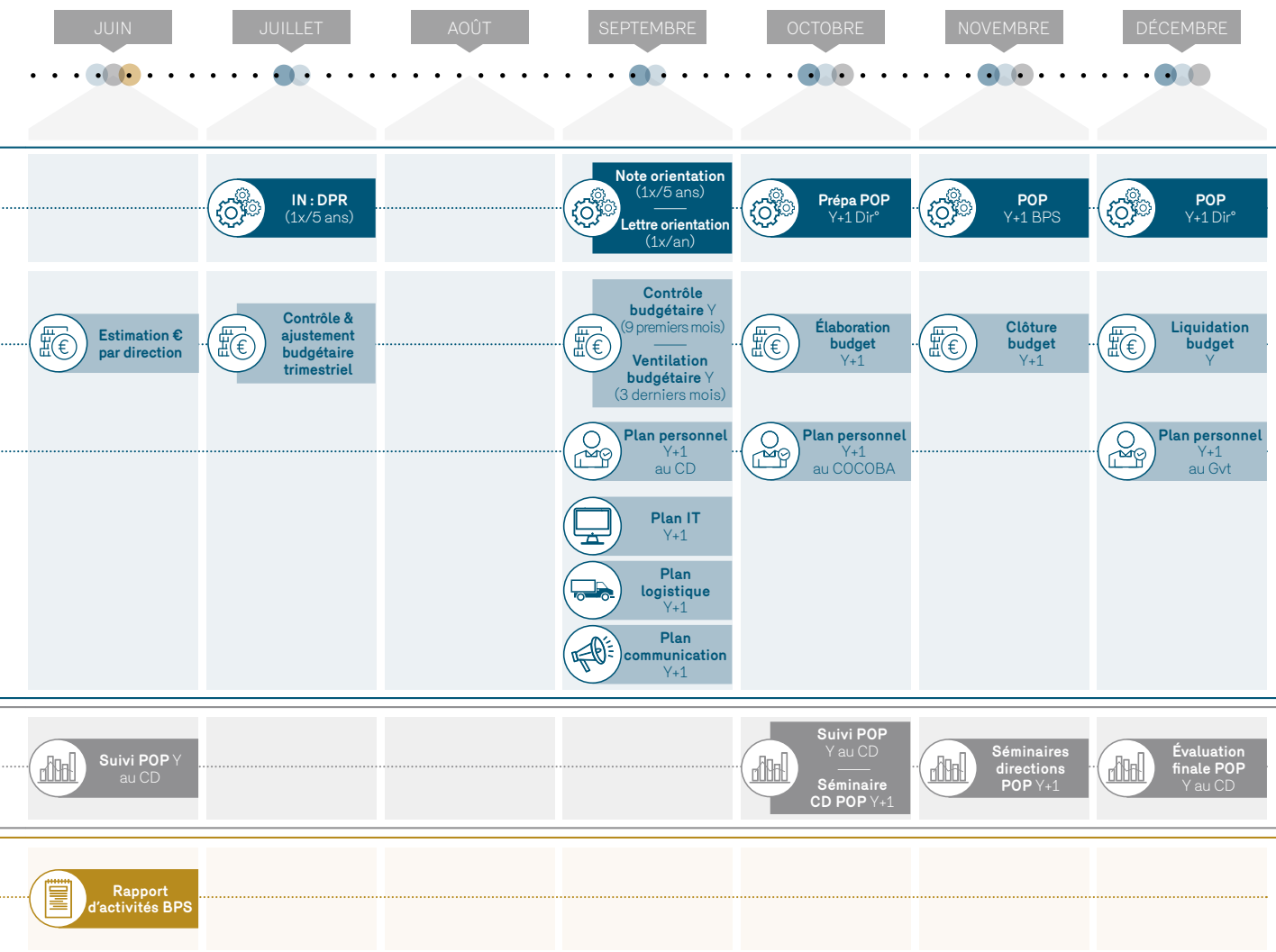
Un volet « **Transformation digitale** » est inclus dans ce plan mettant ainsi l'accent sur le **renforcement de l'innovation**.

Imposer la Région comme acteur de premier plan exigera qu'elle continue à développer et fournir des outils novateurs (centre de communication et de crise intégré, centre régional de traitement des infractions routières, plateforme de vidéo-protection, service drones, centre de cybersécurité, ...) à des partenaires régionaux, fédéraux et locaux ; mais aussi et surtout que, forte de sa mission de coordination et de définition stratégique transversale, elle y joue un rôle actif.

→ LE CYCLE DE GESTION DE BPS



DIR° : DIRECTION(S) **DPR** : DÉCLARATION DE POLITIQUE RÉGIONALE **POP** : PLAN OPÉRATIONNEL **CD** : CONSEIL DE DIRECTION



GVT: GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE **Y**: ANNÉE EN COURS **Y+1**: ANNÉE QUI SUIT L'ANNÉE EN COURS

LE PLAN GLOBAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION

Le Plan Global de Sécurité et de Prévention (PGSP), approuvé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 2 février 2017, a une validité de 4 ans (jusqu'à 2020). Son successeur, le PGSP 2021-2024, doit être rédigé à son tour. En charge de sa rédaction, BPS a entamé les préparatifs de ce travail en établissant une méthode et un planning d'élaboration.

La méthode devant conduire à la rédaction du nouveau plan intègre une approche transversale, flexible et consultative. Son planning de travail s'étale sur plusieurs mois au fil de l'année 2020, pour aboutir à l'approbation du nouveau Plan par le Gouvernement bruxellois dans les premières semaines de 2021. Il constitue la pierre angulaire des actions menées par toutes les équipes de BPS.

BPS s'attelle en outre à consolider les gains obtenus et à accentuer la mise en œuvre des mesures du Plan, en s'appuyant notamment sur la création récente, en son sein, de la Direction de la Prospective et des Développement. Sa mission : faciliter l'exécution du PGSP et son suivi, en

y associant les différents départements de BPS et ses partenaires externes.

Toria Ficette est à la tête de la Direction de la Prospective et des Développement et coordonne notamment l'élaboration, l'exécution et le financement du PGSP ainsi que les projets thématiques de BPS. Comme elle l'explique « *La Direction de la Prospective et des Développement est divisée en deux cellules. La première est chargée de la gestion des plans et programmes, et la seconde soutient les projets et partenariats. Ces deux cellules travaillent en étroite collaboration sur trois grands domaines d'activités : le pilotage du PGSP, l'appui aux partenaires et l'élaboration de projets novateurs* ».

1 CONCEPTION ET PILOTAGE DU PLAN

BPS identifie les responsables du pilotage, rassemble des partenaires et définit le plan d'actions, en estimant les moyens éventuels nécessaires à la mise en œuvre concrète de chaque mesure. « *La mise en place des cadres au niveau régional passe non seulement par l'élaboration du PGSP mais aussi par l'organisation en amont des différentes discussions avec nos partenaires*

pour élaborer ce plan global de sécurité et de prévention. Nous identifions également avec les partenaires – internes et externes – les différentes thématiques qui doivent être mises en avant et les mesures qui doivent être visées. Nous organisons donc la stratégie des acteurs de la sécurité et de la prévention lors de ces travaux. »

2 RÉSEAUX, AIDES ET APPUIS

Le PGSP vit et se réalise grâce à ses partenaires. Pour soutenir cette dynamique, BPS met à leur disposition une série d'aides et d'appuis, qui prennent la forme la plus adéquate pour répondre aux besoins exprimés. La direction contribue ainsi à définir le Plan régional de formation, à mettre à disposition des outils ou ressources concernant des phénomènes spécifiques, à harmoniser l'approche de la sécurité intégrée ou encore améliorer l'accompagnement des victimes et des auteurs, notamment à travers la systématisation de l'approche multidisciplinaire.

Au-delà de ces missions d'appui globales, Toria Ficette revient sur les missions d'appui transversales, qui aident les partenaires à améliorer l'exécution des mesures contenues dans le PGSP comme par exemple le projet « Security by Design » ou les partenariats académiques.

« Les chefs de projets qui sont rattachés à la cellule Projets et Partenariats soutiennent BPS en développant des partenariats avec le monde académique, en établissant des relations pérennes avec les organismes d'intérêt public régionaux, ou en analysant des phénomènes abordés dans le PGSP. Ils déploient une vue à 360° et permettent à BPS d'identifier les projets et partenariats qui pourraient apporter une réelle plus-value. Ils agissent comme des vigies pour repérer les projets qui doivent être stimulés, valorisés, partagés ou renforcés. »

Les moyens sont essentiels pour réaliser les mesures contenues dans le PGSP. « C'est pourquoi la direction met également à disposition des partenaires, des agents qui partagent leur expertise pour assurer le montage administratif et budgétaire des projets », conclut Toria Ficette.

« Vivre Bruxelles en toute sécurité », cela vous évoque quoi ?

« Ce qui mobilise les forces c'est de savoir à un moment donné qu'on peut rendre à la sécurité ses lettres de noblesse en termes de service public. Dans cette baseline, la sécurité est remise au niveau du citoyen... Elle se vit et toute une série d'acteurs y contribuent, qui sont parfois ignorés, méconnus, mal compris mais qui doivent être mis en avant et dont le rôle mérite d'être valorisé. Vivre en sécurité est un droit fondamental. C'est un enjeu, à la fois immense et palpable, regorgeant d'opportunités et de possibilités. »

Toria FICETTE - Directrice
Direction de la Prospective et des Développement / BPS





TRAVAILLER EN MODE « PROJET »

BPS continue à soutenir et faciliter le développement de projets novateurs, basés sur les critères du PGSP. *« Proposer une approche par projet aux communes, c'est aussi aller au-delà du contrôle purement financier. BPS ne peut être réduit à un pouvoir subsidiant. Nous avons aussi et surtout une expertise au niveau de la gestion de projets. Des connaissances qui peuvent être mises à contribution pour permettre à ces acteurs de bien penser leur projet en amont - en y incluant par exemple les critères d'évaluation ou les mesures d'impact - et déterminer comment ils peuvent bénéficier de bonnes pratiques inspirées d'autres partenaires ».*

De manière intégrée et complémentaire à ces trois axes de travail, BPS continue d'associer ses partenaires de première ligne dans l'exécution du PGSP garantissant l'intégration progressive du Plan bruxellois de Prévention et de Proximité (PbPP) et l'alignement des plans zonaux au PGSP.

Enfin, la mobilisation et l'engagement du monde associatif dans la poursuite des objectifs du Plan et la concrétisation des mesures y contribuent également, notamment par le renouvellement annuel de l'appel à projets aux associations. *« Développer une approche*

intégrée, c'est tenir compte des différents acteurs qui doivent être présents à un moment T pour obtenir une réponse exhaustive. Une réponse qui n'aura pas d'impact négatif ou collatéral par rapport à d'autres exigences, d'autres normes ».

Enfin, BPS veille à consolider les processus de gouvernance du PGSP dans le but de renforcer l'adhésion et la mobilisation de tous les acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité. La directrice poursuit : *« Les équipes adaptent la composition des groupes de travail afin de garantir une meilleure adéquation avec les besoins de la thématique en matière de diversité, de transversalité et de représentativité des acteurs présents. Elles construisent des contacts étroits avec nos partenaires au sein de plateformes ou de groupes restreints, ponctuels ou réguliers. Les échanges entre les niveaux techniques des groupes de travail et le Comité de coordination et le CORES, les organes de suivi du PGSP, sont aussi favorisés ».* Et Toria Ficette de conclure que *« la direction déploie tous les jours ses talents et son énergie pour soutenir l'approche intégrée de la sécurité, et ainsi assurer aux Bruxellois et à ceux qui visitent notre capitale ou viennent y travailler un cadre de vie sûr et serein ».*

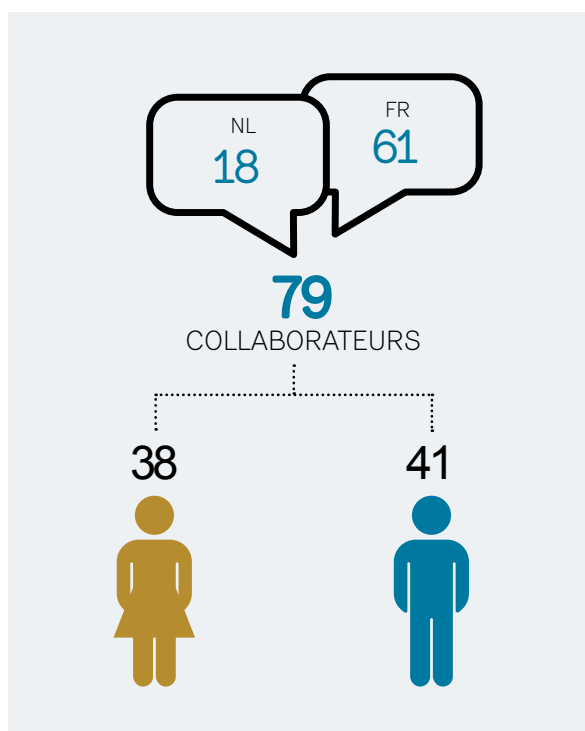
INVESTIR DANS L'HUMAIN

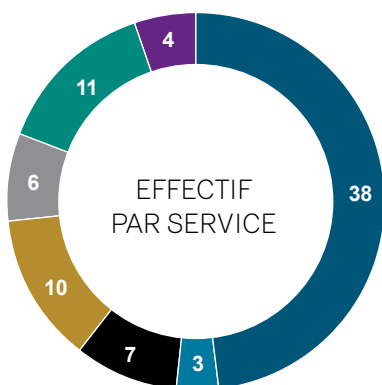
Les collaborateurs sont au cœur de la réalisation de la stratégie de BPS : ils incarnent les forces vives de l'organisation qui, chaque jour, s'attellent à réaliser les missions. Depuis sa création, BPS se développe sur base d'un plan en trois étapes : mise en place, consolidation et déploiement. L'année écoulée a été marquée par la concrétisation de la deuxième étape, avec un focus sur la consolidation de la structure même de l'organisme d'intérêt public. Les équipes de BPS sont le principal moteur de cette étape : grâce aux recrutements, à la mise en place d'une trajectoire de formation et d'un accompagnement tout en veillant au développement d'un collectif dans lequel chacun apporte sa contribution, celles-ci assurent quotidiennement la réalisation des objectifs fixés dans le respect de la vision et des valeurs de la structure.

RECRECUTER POUR CONSOLIDER

Dans sa première phase de développement, BPS a mis en place une structure pour assurer le fonctionnement et la bonne exécution de ses missions. En 2019, BPS a accueilli un Directeur général adjoint et continué la consolidation de sa base, notamment en renforçant la Direction Appui ainsi que la Direction de la Prospective et des Développements. Ce ne sont pas moins de 12 nouveaux collaborateurs qui ont rejoint BPS cette année, ce qui représente une augmentation de 36% de ses agents régionaux.

Fin 2019, BPS comptait **79 collaborateurs** dont 52 agents régionaux. Ce contingent régional doit encore être renforcé pour atteindre un total de 99 effectifs. Les 27 autres agents sont détachés et mis à disposition par d'autres organismes publics tels que le SPF Intérieur, la Police fédérale et locale, l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM), la Sûreté de l'État, le SPF Justice, la Ville de Bruxelles et le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB).





- Direction d'Appui
- Cellule Contrôle de gestion & Communication
- Cellule de Liaison
- Direction de la Prospective et des Développements
- Direction Générale
- Direction de l'Observatoire bruxellois pour la Prévention et la Sécurité
- Direction de la Planification et Gestion de crise

MIEUX FORMÉS, PLUS FORTS

Un accent particulier a été porté sur l'offre de formation. C'est ainsi que 45 agents (sur 52 agents régionaux BPS) ont suivi au moins une formation en 2019 (soit un taux de 86%) pour un total de **178 journées de formation**, ce qui correspond à environ 3,5 jours de formation par personne en moyenne sur l'année.

Parmi les formations suivies, nous retrouvons :

- Évaluation – évaluateurs
- Communication interpersonnelle
- Recyclage secourisme
- Les institutions bruxelloises
- Bureautique
- Cours de néerlandais
- Prévention de l'incendie sur les lieux de travail

LE BIEN-ÊTRE, VECTEUR DE COHÉSION

Au vu de son développement constant et de l'exigence des missions à assurer, BPS porte une attention toute particulière au bien-être de ses collaborateurs.

Plusieurs actions ont été initiées afin de garantir et soutenir une politique active en la matière :

- Une analyse des risques psychosociaux.
- Une sensibilisation au travail sur écran de visualisation qui s'est déroulée sous forme de formation, et suivie d'une adaptation individualisée et ergonomique du poste de travail de chaque collaborateur.
- L'organisation de la formation « Le bien-être pour tous », afin que chaque agent de BPS se familiarise avec la notion de « bien-être » (la législation, les acteurs, la prévention et l'analyse des risques).
- L'organisation de la formation « Sensibilisation législation du bien-être au travail – rôle de la ligne hiérarchique dans la prévention » afin de familiariser la ligne hiérarchique à la législation relative au bien-être au travail, ainsi que son rôle dans la prévention des risques psychosociaux et la promotion du bien-être au travail.
- L'organisation de la formation de base pour 3 nouveaux agents volontaires et désignés comme personnes de confiance.



NOS PRINCIPES D'ACTION

TRANSVERSALITÉ

La transversalité est au cœur de la méthode de travail de BPS. La mise en réseau des protagonistes illustre l'approche intégrée de la sécurité et permet de développer des synergies entre les forces en présence sur le terrain. Ce principe s'applique dès la formation des personnes impliquées dans la chaîne de prévention et de sécurité.

FORMER LA CHAÎNE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Le Plan Global s'inscrit dans une approche intégrée et multisectorielle des métiers de la sécurité. Il établit la stratégie, définit les mesures et classe les priorités d'action, tout en respectant les prérogatives et la déontologie de chaque acteur (de la prévention à la sécurité, en passant par les services de secours). Pour que chacun puisse mener à bien ses missions et ainsi garantir collectivement la quiétude des résidents ou visiteurs de Bruxelles, une telle coordination est primordiale. Ainsi, chaque professionnel connaît son rôle spécifique au sein d'une chaîne de sécurité dont tous les maillons sont essentiels. De cette manière, BPS promeut une collaboration globale et transversale, passage obligé vers l'émergence d'une nouvelle culture de la sécurité.

En Région bruxelloise, **12.000 professionnels du service public** œuvrent quotidiennement dans le secteur de la sécurité au sens large. Les différentes fonctions se répartissent de la manière suivante :

	5.350 policiers opérationnels
	1.200 secouristes – ambulanciers
	1.000 pompiers
	1.600 agents de prévention ou de sécurité communaux ou régionaux
	ainsi que des agents de contrôle et d'intervention des transports publics

Afin de proposer une formation transversale de qualité, BPS a soutenu la création de *Brusafe* qui regroupe une école et un centre de recrutement sur le campus Blue Star à Haren. En 2019, la mise en place, la rénovation des nouveaux bâtiments et le déménagement sur ce campus se sont poursuivis afin de proposer un cadre propice à l'apprentissage et au développement des synergies entre toutes les formations données in situ.

En 2019, 652 candidats ont terminé avec fruit une des formations de base permettant d'accéder aux métiers de la prévention, de la sécurité et du secours :

	90	sapeurs-pompiers ont suivi leur formation de base à l'Ecole du Feu
	59	gardiens de la paix
	29	agents constatateurs des sanctions administratives communales (SAC)
	16	fonctionnaires sanctionnateurs SAC ont suivi leur formation de base à l'Ecole Régionale d'Administration Publique (ERAP)
	196	policiers ont terminé leur formation de base à l'Ecole Régionale et Intercommunale de Police (ERIP)
	225	personnes ont suivi une formation en aide médicale urgente à l'IFAMU (Croix-Rouge, pompiers et militaires)

Dans le domaine de la formation, l'accent a été mis sur la mise en place d'une nouvelle stratégie d'innovation pédagogique. Dès 2020, elle permettra de développer au sein du campus *Brusafe* une nouvelle méthodologie d'apprentissage interactive, l'usage d'outils innovants et l'équipement de salles expérimentales (écrans interactifs, mobiliers modulables pour travailler en petits groupes, positionnement innovant du formateur, ...).

L'année 2019 marque également la mise en place du Centre d'Orientation au Recrutement dont les missions principales sont d'informer, conseiller, orienter, préparer, sélectionner et former toute personne qui souhaite travailler dans le domaine de la sécurité, de la prévention et du secours. Il est composé d'une responsable et de 3 conseillères emploi et s'adresse aux étudiants, travailleurs, chercheurs d'emploi, professionnels de l'orientation, écoles et centres de formation.

Un partenariat existe depuis début 2019 avec Actiris, le VDAB Brussel, Bruxelles Formation, le CEFIG et la Cité des métiers ainsi que les employeurs du secteur afin, notamment, de connaître leurs besoins en termes de recrutement, de profils recherchés ou encore de méthode de sélection et de recrutement. De nombreuses activités de recrutement ont été organisées et **plusieurs centaines de Bruxellois ont déjà pu profiter des conseils dispensés en matière d'orientation et de préparation aux épreuves de sélection.**

APPROCHE INTÉGRÉE POUR LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE LA POLARISATION ET DE LA RADICALISATION À BRUXELLES ET EN PÉRIPHÉRIE FLAMANDE

Face à la radicalisation et à l'extrémisme violent, les réponses répressives ne suffisent plus. Un constat qui induit la nécessité d'une politique préventive intégrée incluant les acteurs de terrain, régulièrement en contact avec les profils à risque. Grâce à leur proximité avec les jeunes, à leur connaissance des enjeux locaux et à leur pouvoir fédérateur, les structures telles que les écoles, les organisations d'aide sociale, les associations sportives ou de jeunesse sont stratégiquement placées pour la prévention et la gestion de la polarisation et de la radicalisation.

Pour agir de manière efficace et globale contre le radicalisme, une approche intégrée de la sécurité est la réponse la plus appropriée. Elle mobilise et fait collaborer les autorités judiciaires et administratives avec d'autres partenaires également confrontés à ce phénomène complexe, comme les services sociaux, économiques et fiscaux. De par sa transversalité, elle permet de créer des synergies en respectant les prérogatives et les objectifs de chacun tout au long du cycle de mission (prévention-réaction-suivi).



BPS a souhaité venir en aide aux acteurs de terrain en développant une boîte à outils avec des partenaires (Gouvernement flamand, Commission de la Communauté flamande et Association des villes et communes flamandes). Les brochures qui la composent apportent un soutien spécifique aux écoles, aux organisations d'aide sociale, aux associations de jeunesse et sportives qui se trouvent souvent démunies face à l'expression et la diffusion de propos haineux. En effet, des jeunes en plein développement peuvent être sensibles à un discours peu nuancé, polarisant ou radicalisant, puis s'enliser dans la spirale de la haine. Pour les acteurs concernés, il est important de pouvoir bénéficier d'un accompagnement et d'outils permettant de réagir de manière proactive.

Les publications guident les opérateurs sur différentes thématiques en proposant :

- des mesures (préventives) à prendre dans chaque secteur
- une façon de gérer des signaux inquiétants
- des lignes directrices sur le rôle qu'un réseau de jeunes et le sport peuvent jouer
- un répertoire des acteurs qui sont actifs à Bruxelles ou en périphérie flamande sur le sujet



https://bps-bpv.brussels/sites/default/files/2019-08/Handvatten_preventie_polarisering_radicalisering_Brussel_Vlaamse_Rand_24062019.pdf

(Documents disponibles uniquement en néerlandais)

RAPPROCHER LES ACTEURS : LE PRIX DAVID YANSENNE

S'il se veut un hommage à la mémoire et à l'héritage du policier de proximité David Yansenne, ce prix annuel récompense en outre les initiatives visant à renforcer ou à encourager les partenariats locaux de prévention et de sécurité, en développant une approche transversale et intégrée au cadre bruxellois. Car chaque maillon de la chaîne de prévention et de sécurité - citoyens, associations et services publics - a un rôle à jouer dans l'amélioration de la sécurité et du sentiment de sécurité.

En 2019, le premier prix a été décerné à la zone de police Montgomery pour le projet « Point de contact écoles ». Il vise une meilleure collaboration entre les services de police locale, les services de prévention communaux et l'ensemble des établissements scolaires de la zone concernant différentes problématiques. *« Notre zone de travail (Etterbeek, Woluwe-St-Pierre, Woluwe-St-Lambert) compte 135 établissements du genre. Cela va des crèches à l'université, en passant par les écoles primaires, secondaires ou encore les académies de musique. Cela représente une population relativement importante, et je trouvais que les relations que nous avons avec ces différents établissements n'étaient pas suffisamment structurées. Nous avons pas mal de suggestions à leur faire, des choses à proposer, et c'était pour nous un public-cible intéressant... C'est dès le plus jeune âge qu'il faut travailler avec les citoyens, pour en faire des acteurs du 'vivre ensemble' responsables et respectueux des autres »,* explique Michaël Jonniaux, Chef de corps de la zone de police Montgomery (Etterbeek, Woluwe-St-Pierre, Woluwe-St-Lambert) et à l'origine du projet.

Le projet, qui adopte l'approche intégrée, permet une collaboration interdisciplinaire entre plusieurs acteurs de terrain pour une meilleure communication et une amélioration de la sécurité du public scolaire. Ce projet, porté par une inspectrice « point de contact écoles » et une équipe de 35 policiers, a trois objectifs :

- 1 Cartographier les établissements de la zone en utilisant une fiche descriptive standardisée qui reprend notamment l'adresse, le nom du directeur, le nombre d'élèves, la composition du personnel, la description et les plans des bâtiments, les coordonnées du concierge, etc. Cette fiche descriptive devient ainsi un outil de travail qui permet d'améliorer la qualité du service rendu en cas d'intervention policière.
- 2 Créer et animer un véritable réseau entre les zones de police et les établissements scolaires.
- 3 Elaborer une offre pédagogique intégrée propre à chaque commune, qui reprend toutes les sessions d'information et les cours de prévention proposés aux élèves. Cette offre pédagogique, qui prend la forme d'un document, a été créée main dans la main avec les services de prévention communaux, et est proposée annuellement à tous les établissements scolaires.



Selon **Michaël Jonniaux**, « c'est un document dans lequel vous retrouvez plusieurs dizaines de propositions de leçons pour les élèves en matière de stupéfiants, de code de la route, des droits et devoirs des citoyens (notamment les plus jeunes), de recrutement également... Ensuite, cette offre est animée par un réseau de policiers volontaires de notre zone, qui dispensent ces sessions d'information dans les écoles. »

Il conclut : « Informer, communiquer, faire de la prévention et travailler en amont en anticipant les problèmes, c'est aussi briser la glace entre les jeunes et la police. Nous nous sommes rendus dans des écoles où nous connaissions des difficultés avec les jeunes et où nous étions appelés à intervenir régulièrement. Grâce à cela, nous avons pu

briser la glace, nous présenter, expliquer nos missions, ce que les policiers peuvent faire ou ne pas faire, etc. C'est donc clairement un modèle de prévention et un projet qui a fait ses preuves. »

Le second prix a par ailleurs été remis à la zone de police Bruxelles-Capitale/Ixelles pour le projet « Cadet Polbru ». Son but ? Accueillir et accompagner des jeunes au fil d'un stage de quinze jours dans différents services de police, dans le but avoué d'améliorer la relation entre les jeunes et la police.



<https://bps-bpv.brussels/fr/laureat-du-prix-david-yansenne-2019-le-projet-point-de-contact-ecoles>

« Vivre Bruxelles en toute sécurité », cela vous évoque quoi ?



« Nos services ont un rôle très important à jouer en matière de sécurité mais aussi de qualité de vie des Bruxellois, puisque le rôle de la police ne s'arrête pas à la grande criminalité ou au terrorisme... Ce sont aussi des problèmes du quotidien (nuisance, propreté) qui impactent la qualité de vie dans nos quartiers, et dont la résolution constitue le corps de notre métier. Pour y parvenir, il est crucial de travailler avec nos partenaires, en ce compris les citoyens. Des autres zones de police à la STIB en passant par BPS ou encore Bruxelles-Mobilité, nous disposons de nombreux outils et de plateformes pour nous concerter et nous coordonner, avec un seul et même objectif, celui de vivre Bruxelles en toute sécurité. »

Michaël JONNIAUX, Chef de corps
Zone de police Montgomery

INNOVATION ET TECHNOLOGIE

Les nouvelles technologies font aujourd'hui partie de notre quotidien et façonnent le travail des acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité. Pourtant, elles portent en elles une ambivalence - innovation pour les citoyens mais aussi accélérateur pour les criminels - à laquelle les forces de sécurité se doivent d'être attentives. BPS multiplie ainsi les initiatives et propositions pour soutenir les acteurs de terrain face à cet enjeu majeur.

UN AN DE MISSIONS POUR LES DRONES BRUXELLOIS

BPS met des drones à disposition des zones de police, des corps de pompiers ou encore de Bruxelles-Mobilité, afin de faciliter leur travail tout en assurant leur sécurité. Ces outils technologiques permettent de réduire le temps de réaction sur des interventions spécifiques, d'améliorer la qualité du service rendu et de compléter les outils à disposition du personnel.

Depuis un an, la Région de Bruxelles-Capitale propose aux différents services de police de la capitale un appui en intervention au moyen de drones. Elle est la seule entité du pays à permettre d'en disposer à cette échelle. D'octobre 2018 à la fin de l'année 2019, ces drones ont effectué près de 200 missions, et cette offre de service s'étend peu à peu à d'autres partenaires, comme les pompiers ou Bruxelles-Mobilité.

Pour **Christophe Vanoerbeek**, directeur de Bruxelles Mobilité, les drones ont radicalement changé la manière de travailler « en situation ». L'administration bruxelloise fait appel aux drones de BPS pour améliorer la gestion

sur le terrain de leurs « méga-contrôles ». De vastes contrôles qui s'ancrent dans une logique d'approche intégrée, en rassemblant de nombreux opérateurs publics sur le terrain et qui touchent tous les types de conducteur. Ainsi, les véhicules font l'objet de contrôles en complets, en ce compris la vérification des documents d'un camion mais aussi, par exemple, le respect de l'arrimage des cargaisons. Les drones sont mobilisés dans le cadre de ces opérations pour « *gagne[r] beaucoup de temps (...)* *Au lieu d'avoir des patrouilles de motards qui tournent en cherchant la cible, les drones peuvent la localiser plus vite.* »

Bruxelles-mobilité fait également appel aux drones pour observer certaines zones de Bruxelles. L'opérateur, en charge des voiries régionales, peut ainsi mener à bien ses missions de gestion des voiries en disposant de toutes les informations utiles. Le carrefour Simonis en est un très bon exemple selon Christophe Vanoerbeek : « *C'est un carrefour assez compliqué et, pour les observations aériennes, on utilise aussi les drones de BPS.* »

Du côté des pompiers, un protocole est également en cours d'élaboration. En effet, lors d'interventions complexes où l'accès au bâtiment n'est pas aisé, les drones permettent d'avoir une vue d'ensemble plus rapide sur la situation, tout en sécurisant les hommes mobilisés sur le terrain. C'est ce que précise le chef de corps et directeur général des pompiers **Tanguy du Bus de Warnaffe** : *« Nous utilisons les drones en extérieur si la scène se situe très haut ou si la situation se révèle complexe, et les drones intérieurs si les lieux sont instables. Avec leurs caméras thermiques, ces drones repèrent le foyer plus facilement et nous indiquent par où commencer notre travail. »*

Tanguy DU BUS DE WARNAFFE,
Directeur général des pompiers



Lors de l'incendie de la maison communale de Forest (le 3 juillet 2019), l'équipe dépêchée sur place a connu d'énormes difficultés pour trouver l'origine du foyer, en raison de la complexité du bâtiment et de la hauteur à laquelle le feu s'est déclaré. Après avoir placé des échelles à différents endroits sans succès, la police a suggéré d'utiliser les drones pour localiser plus rapidement les endroits à arroser en premier. *« Les échelles n'arrivaient pas jusqu'au foyer... C'est à ce moment-là que sont arrivés les drones, qui nous ont fortement facilité la tâche et rapidement offert une vue d'ensemble pour adapter nos réactions. »*

Jusqu'à présent, huit drones ont été achetés par BPS, dont deux sont destinés à des missions à l'intérieur de bâtiments. Ceux-ci visent à sécuriser le personnel d'intervention dans ses missions lorsque le bâtiment est trop instable ou complexe. *« BPS a aussi des petits drones pour voler à l'intérieur. Lorsqu'un incendie est maîtrisé mais qu'on ne sait pas si on a trouvé tous les foyers, on doit normalement rester plus longtemps sur place pour éviter que le feu ne reprenne. Mais, grâce à ces petits drones, on peut faire de la reconnaissance directement à l'intérieur, repérer et gérer l'extinction de petits foyers qui seraient situés à l'arrière du bâtiment »*, détaille Tanguy du Bus de Warnaffe.

Les six drones destinés à l'extérieur permettent également de produire des photos. Les images d'appui des drones peuvent être consultées au dispatching, sur des moniteurs dans les véhicules en intervention ou sur des montres dont les policiers sont équipés en intervention. Comme le précise encore le directeur général des pompiers : *« Les drones qui prennent des photos ou des vidéos sont très utiles pour le débriefing mais aussi pour préparer de futures interventions ainsi que pour nos formations en interne. Pour nous c'est un grand avantage. »*

C'est en juin 2017 que l'achat de drones a été décidé. Les six pilotes, recrutés au sein d'un service de la police fédérale créé à cet effet, ont suivi une formation durant le printemps 2019 et décroché la licence ad hoc. La Région bruxelloise consacre annuellement 200.000€ à l'exploitation de ce service, en plein développement technologique. Un quart des missions effectuées durant l'année 2019 l'ont été dans le cadre d'entraînements. Dans les trois quarts restants, la majorité des vols en service opérationnel ont assuré l'appui d'interventions de la police locale (manifestations et grands événements, matchs de football, contrôles de vitesse, etc.), auxquelles il convient d'ajouter les missions de police judiciaire, en ce compris les préparatifs de perquisitions. Les drones sont également exploités dans le cadre d'incendies et de recherche de personnes disparues.

A l'avenir, l'emploi des drones pourrait s'étendre à des services tels que Bruxelles Propreté. Se profilent également des perspectives de développement en matière de dimensionnement 3D, au départ de photos de lieux d'accidents ou d'incidents, ou encore l'installation de haut-parleurs sur les drones, pour s'adresser aux personnes qui seraient coincées à l'intérieur ou en hauteur lors d'un incendie.

« Vivre Bruxelles en toute sécurité », cela vous évoque quoi ?

« La Région a récemment adopté un nouveau Plan régional de Mobilité qui répond en grande partie à la vision de la sécurité prônée à Bruxelles. Cette vision a pour objectif de répondre au défi d'un développement durable et pérenne de la ville. Cette vision transversale doit répondre de manière cohérente aux enjeux et y apporter une réponse qui concilie au mieux les défis environnementaux, de sécurité, de santé et de qualité de vie, ainsi que les enjeux sociaux, économiques et budgétaires. »

Christophe VANOERBEEK, Directeur général
Bruxelles-Mobilité



UNE RÉGION « CYBERSECURE »

Ces dernières années, les forces de police ont constaté un déplacement considérable de la criminalité de l'espace public vers l'espace virtuel. Face à l'ampleur du phénomène, BPS a soutenu le développement de la plateforme informatique cyber-aide, pour faciliter l'enregistrement des plaintes liées à la cybercriminalité. Elle permet de mieux guider les victimes, tout en structurant le travail des corps de police en charge de leur accueil et du suivi de leur dossier.

Dans son Plan Global de Sécurité et de Prévention, BPS met clairement l'accent sur la lutte contre la cybercriminalité. Les enjeux sont de taille, les attaques se multiplient et le public ciblé s'élargit un peu plus chaque jour. Les services publics ont dans ce domaine un rôle prépondérant à jouer. Pour ce faire, ils doivent être mieux informés, mais surtout mieux formés, afin de pouvoir répondre aux questions de la population et guider les victimes dans leur dépôt de plainte. « *En matière de délits liés à la cybercriminalité, nous avons constaté sur le terrain de gros problèmes au niveau des intervenants de 1ère ligne. En effet, tous les policiers n'ont pas les mêmes affinités avec l'informatique. On estimait donc essentiel de pouvoir donner un bon accueil et de bons renseignements aux citoyens qui venaient nous trouver pour ce type de délit, sans que ça n'ait un lien avec la personne qui prend leur plainte en charge* », explique **Michel Deraemaeker**, chef de corps de la zone de police Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem.

De ce constat est née l'idée de la plateforme cyber-aide : un outil d'enregistrement des plaintes liées à la cybersécurité qui facilite le travail des enquêteurs de première ligne. Le projet-pilote a été lancé à Mons, puis repris par le RCCU (Regional Computer Crime Unit) de Bruxelles et développé en collaboration avec la zone de police d'Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem. Il est ensuite prévu de l'étendre aux six zones de la police locale bruxelloise.

Comme le souligne Michel Deraemaeker, « *notre volonté est de fournir une assistance aux intervenants de première ligne, dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil des victimes et celle de l'enquête. Cette plateforme les aide à poser les bonnes questions aux victimes (qu'est-ce qu'il faut inclure dans le procès-verbal, quelle est l'adresse IP de l'ordinateur de la victime, etc.). Nous avons formé des agents de première ligne, mais aussi des policiers de recherche locale pour poursuivre les enquêtes dans ce domaine. Enfin, nous avons mis en place des modules et des conseils de prévention pour protéger les citoyens face à ce type d'escroquerie.* » A terme, des formations de cybersécurité seront organisées pour tous les membres des services de police concernés au sein de Brusafe, l'Ecole régionale des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours.



Michel Deraemaeker prévoit une augmentation de ce type de criminalité et de délits dans les années à venir. « *Ce qui frappe, ce sont les montants des préjudices, parfois très élevés. Et les victimes sont nombreuses... Nous avons constaté plusieurs problèmes récurrents dans les commissariats. L'un des soucis pointés concernait les éléments que les victimes doivent apporter lors de leur audition. Beaucoup de gens se présentaient sans détenir la moindre des informations nécessaires, sans les éléments basiques dont nous avons besoin pour investiguer - telle que l'incontournable adresse IP... Ces personnes devaient donc revenir, certaines abandonnaient leur plainte...* »

Les autorités de la Région de Bruxelles-Capitale en sont conscientes, elles oeuvrent d'ailleurs depuis plusieurs années à la mise en place d'outils qui pourront contrer la cybercriminalité. Elles développent également une politique de cybersécurité au niveau régional à destination de tous les partenaires de la chaîne de prévention et de sécurité.

« *Vivre Bruxelles en toute sécurité* », cela vous évoque quoi ?

« *Pendant la crise sanitaire liée au coronavirus, nous avons tous dû apprendre très rapidement la nouvelle donne en matière d'hygiène sanitaire et les mesures de quarantaine. De la même manière, si nous voulons mieux nous protéger contre les virus informatiques et la cybercriminalité, les Bruxellois devront être encouragés à apprendre et à appliquer eux-mêmes les règles de cyber hygiène et de cyber sécurité. Ce n'est que de cette manière que nous nous sentirons encore plus en sécurité à Bruxelles en tant que Smart City.* »

Michel DERAEMAEKER,
Premier Commissaire-divisionnaire - Chef de corps
Police Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem



PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre du PGSP, les partenariats et les collaborations sont au centre des actions menées quotidiennement par BPS. Le travail considérable que les partenaires et les collaborateurs fournissent, en coordination avec les collaborateurs de BPS, servent à agir directement sur le terrain avec les moyens et les réponses appropriés.

Les partenariats et les collaborations permettent d'établir une image ou une connaissance plus fine des phénomènes. Ceux-ci servent ensuite à alimenter les discussions au sein du Comité de coordination de la prévention et de la sécurité, un organe instauré en vue de préparer et de faciliter la transmission des informations aux réunions du Conseil régional de sécurité (CORES), où s'effectue le suivi du PGSP.

PARTENARIAT : LES LEÇONS TIRÉES DU BILAN INTERMÉDIAIRE DU PGSP

Le 2 février 2017, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté le premier plan régional de sécurité, rebaptisé Plan global de Sécurité et de Prévention (PGSP) afin de mettre en avant une approche originale, impliquant tous les acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité. Celui-ci cristallise la philosophie partenariale de BPS et sa volonté de fonctionner de manière transversale avec tous ses partenaires.

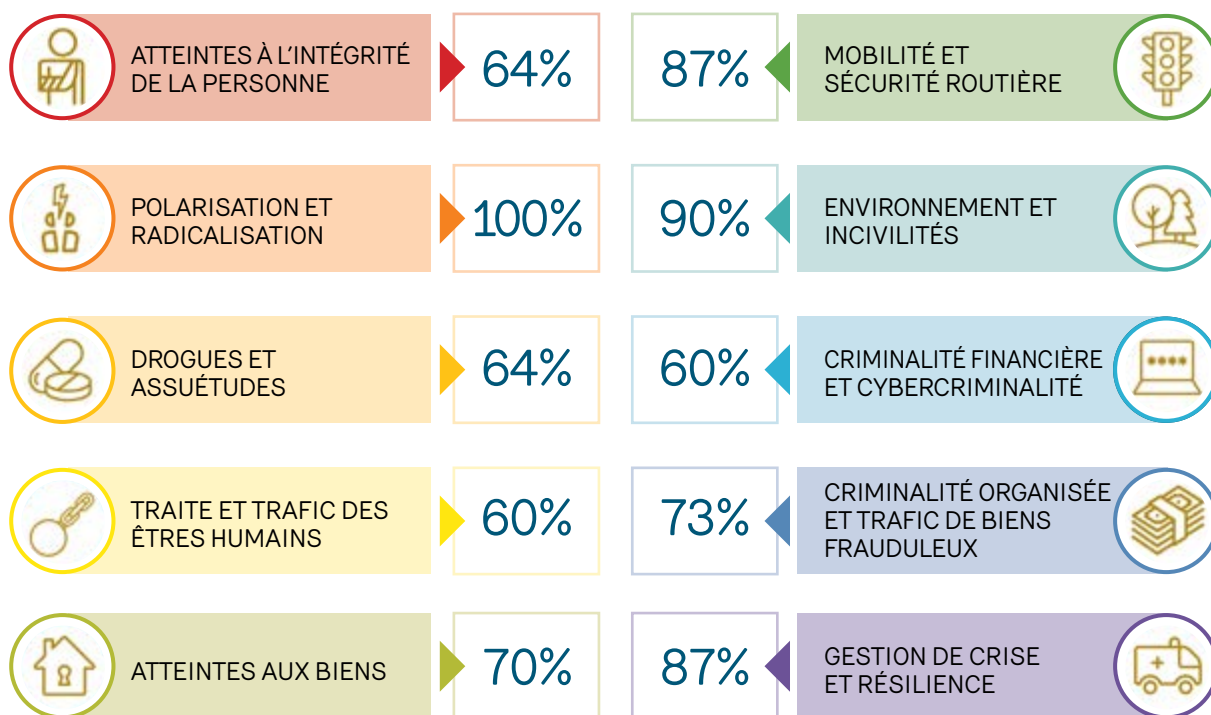
Deux ans après l'adoption du plan, à mi-parcours, Bruxelles Prévention et Sécurité (BPS) dresse un premier bilan de sa mise en œuvre et établit une programmation pour la suite des travaux. Ce premier bilan évalue la mise en application du processus et des critères méthodologiques définis dans le Plan lui-même : **l'implication de la chaîne de prévention et de sécurité, les partenariats et la couverture géographique du territoire régional.**

Pour l'alimenter, les membres des groupes de travail réunis pour la mise en œuvre du PGSP ont été consultés en novembre-décembre 2018 via un formulaire à compléter. Ce questionnaire a mis en avant une série de points positifs, mais aussi d'amélioration.

- La multidisciplinarité
- La variété des partenaires
- Le réseautage
- L'échange de bonnes pratiques
- La mise en relation avec des acteurs avec lesquels ils avaient peu ou pas l'habitude de travailler

Il en ressort une volonté de continuer le travail de maillage entamé entre tous les acteurs de la chaîne, et d'étendre les collaborations et les partenariats avec des institutions et des structures diversifiées qui insufflent une nouvelle vision sur la prévention et la sécurité.

Les travaux des groupes de travail ont mené à la mise en œuvre (complète ou partielle à ce jour) de nombreuses mesures du PGSP. La part des mesures évaluées en 2019 est de :



Ces mesures sont, soit entièrement réalisées, soit en cours de mise en œuvre (réflexion initiée avec les acteurs concernés ou outils déjà mis en place), soit illustrées par des projets ou initiatives locales à étendre au niveau régional. Etant donné ces différences, le pourcentage

ci-dessus ne représente pas la charge de travail restante pour la mise en œuvre du Plan. De même, pour les mesures encore à démarrer, certaines initiatives (locales, associatives ou autres) peuvent exister sans avoir été portées à la connaissance du groupe de travail du PGSP.

PARTENARIAT : CENTRE DE TRAITEMENT DES INFRACTIONS, PLUS DE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE

Désormais, la gestion des procès-verbaux pour excès de vitesse est automatisée à Bruxelles. En effet, depuis le 1er avril 2019, le Centre régional de Traitement (CRT) est opérationnel pour la gestion des infractions liées à la vitesse commises sur le territoire de la Région bruxelloise, mais il est également en charge des infractions dues aux défauts de contrôle technique ou d'assurance. Le CRT est installé dans les bâtiments de BPS. Sa mise sur pied, ainsi que le déploiement du réseau de caméras ANPR, sont le fruit d'une concertation avec les polices locales et fédérale dans le cadre de la mobilité et de la sécurité routière. Objectif ? Diminuer le nombre d'accidents et lutter contre le sentiment d'impunité.

Jusqu'il y a peu, les agents du CRT devaient introduire manuellement les données provenant des radars fixes, mobiles ou de contrôles directs sur le terrain. Grâce à un nouveau système de gestion et traitement de l'information, en test opérationnel depuis octobre 2019, une équipe réduite (7 membres du personnel) a été capable de traiter pas moins de 215.000 infractions en un an. Le système est également capable de vérifier l'existence d'assurance et la validité du contrôle technique. En complétant ses effectifs aux 14 membres du personnel prévus, le CRT espère passer de 215.000 à plus de 600.000 infractions traitées annuellement.

Au détour d'un entretien avec le commissaire divisionnaire **Koen Ricour**, Directeur de la Police Fédérale de la Route (DAH), nous en apprenons davantage sur le fonctionnement et l'efficacité du Centre régional de Traitement.

Comment cette nouvelle plateforme a modifié votre manière de travailler ?

Le CRT travaille avec de nombreux partenaires : la police fédérale, la police locale, la Région et ses différents organismes, la justice... Le bon déroulement de ses activités demande une coopération importante entre ces acteurs. La plateforme mise en place au niveau du CRT permet de retrouver des représentants de tous les partenaires autour de la table, d'assurer un suivi des activités efficace et inclusif et de faciliter la prise de décision sur les enjeux importants. Cette centralisation du processus "visionnage-traitement" permet en outre d'accroître la spécialisation d'un personnel qui s'est rapidement montré très efficace, et de limiter les investissements nécessaires (hardware, licences,...).

Quels sont les bénéfices de la mise sur pied du CRT selon vous ?

Dans un premier temps, le but de la mise sur pied du CRT est de simplifier et améliorer le processus de traitement des infractions de la route dans la Région de Bruxelles-Capitale. La centralisation du traitement permet de réaliser des économies d'échelle et l'utilisation des ressources (financière, mais aussi en personnel, en gestion ...) est optimale. Dans un deuxième temps, cette optimisation des processus va permettre de dégager de la capacité opérationnelle. Concrètement, cela veut dire que nous pourrons traiter plus d'infractions qu'auparavant, et donc, nous l'espérons, renforcer ainsi la sécurité routière dans notre capitale.

En quoi le système est-il novateur et innovant sur le plan technologique ?

Grâce à l'appui de la Région, le CRT dispose d'une infrastructure IT récente et répondant aux besoins opérationnels du traitement des infractions. Outre le volet « verbalisation », il y a aussi le volet « judiciaire » : les images en provenance des caméras sont intégrées à la base de données ANPR nationale afin de faciliter la recherche de criminels et de renforcer la sécurité de notre pays.

Comment envisagez-vous les futurs développements du CRT ?

Dès son lancement, au 1er avril 2019, il était clair que le CRT allait devoir évoluer. Sa phase de lancement (8 membres) était relativement modeste, afin de s'assurer que tous les processus se mettent en place et de lui permettre ensuite de grandir (jusqu'à atteindre 14 membres du personnel) pour tourner « à plein régime ». Aujourd'hui, lorsque l'on voit les projets ambitieux de la Région en matière de sécurité routière - normalisation de la zone 30 à Bruxelles, investissements de la Région dans les différents systèmes de contrôle, etc. -, il paraît évident que le CRT devra encore lui aussi évoluer et s'adapter.

« Vivre Bruxelles en toute sécurité », cela vous évoque quoi ?



« En tant que service de police, nous œuvrons tous les jours à la sécurité de nos citoyens, je peux vous affirmer que c'est un objectif partagé ; nous sommes donc ravis de pouvoir travailler avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs. »

Koen RICOUR,
Commissaire Divisionnaire - Directeur
Police Fédérale de la Route (DAH)

COLLABORATION AVEC DES ORGANISMES RÉGIONAUX : L'EXEMPLE DU « SECURITY BY DESIGN »

Le concept « Security by design » propose d'intégrer des mesures de prévention et de sécurité en amont de travaux d'aménagement de l'espace public. Et ce, en se basant sur une approche multidisciplinaire qui tient compte de paramètres majeurs, tels que l'accessibilité et la convivialité. Dans son application pour la Région bruxelloise, il a permis à BPS de mettre en place des alliances transversales au niveau européen et régional (avec [perspective.brussels](#), [Bruxelles Mobilité](#) et [Urban.Brussels](#)) et de collaborer avec des acteurs de la sécurité traditionnels et non-traditionnels, des urbanistes, des architectes ou encore des représentants du monde académique.

En 2019, BPS a mené **trois actions phares** sur cette thématique :

- Le colloque Security by design
- Le Guide à l'intégration de dispositifs de sécurité dans l'espace public
- Le Partenariat européen « Security in public places »

Ces trois projets transversaux illustrent la volonté de BPS de fonctionner selon une approche intégrée, qui inclut des partenaires de secteurs et domaines très variés et qui réunit des experts belges et internationaux en matière de sécurité, d'urbanisme et de mobilité.



COLLOQUE SECURITY BY DESIGN

Le premier colloque dédié à la thématique Security by design s'est déroulé à Bruxelles le 29 mai 2019. Son objectif était de redynamiser le débat sur la sécurité de l'espace public en fournissant aux urbanistes, architectes, universitaires et acteurs de la sécurité de nouvelles perspectives et expertises grâce à trois conférences en session plénière. Les thèmes de ces tables rondes étaient : « Sécurité, convivialité et usages multiples de l'espace public », « La ville résiliente : Usage festif et événementiel de l'espace public » et « Menaces émergentes, solutions innovantes ».

Un espace salon a également été organisé autour de cinq thématiques : drones et technologies antidrones, police intégrée, vidéosurveillance et outils de monitoring en direct, protection physique de l'espace public et institutions et projets de recherche.

Au total, 15 conférenciers et 12 exposants ont participé à cet événement qui réunissait près de 200 participants, notamment des acteurs locaux, régionaux et fédéraux, des zones de police, des urbanistes et des représentants du monde universitaire.

2 GUIDE À L'INTÉGRATION DE DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC



Le « Guide à l'intégration des dispositifs de sécurité dans les espaces publics » a été rédigé par Bruxelles Prévention et Sécurité, perspective.brussels, Bruxelles Mobilité et Urban. Brussels. Son but : familiariser les concepteurs, les exploitants et les gestionnaires d'espaces

publics de la Région de Bruxelles-Capitale aux grands principes et aux règles de protection physique de l'espace public, ainsi qu'aux procédures administratives qui s'y rapportent. Ce guide permet ainsi d'intégrer les exigences de sécurité dans les espaces publics dès la conception et l'aménagement, tout en préservant leur caractère ouvert et convivial.

La première édition de ce manuel traite notamment des menaces terroristes ou extrémistes et, plus particulièrement, des attentats au véhicule-bélier. Après une introduction aux principes clés du Security by design, le guide couvre toutes les étapes nécessaires à l'intégration réussie des dispositifs de sécurité.



<https://bps-bpv.brussels/fr/guide-lintegration-de-dispositifs-de-securite-dans-lespace-public>

3 PARTENARIAT EUROPÉEN « SECURITY IN PUBLIC PLACES »

En janvier 2019, le partenariat européen triennal « Security in public spaces » (« Sécurité dans les espaces publics ») a été lancé dans le cadre de l'Agenda urbain de l'Union européenne. L'objectif de l'Agenda urbain européen est de renforcer la position des villes et des régions européennes dans le paysage politique européen. Le partenariat sur la « sécurité dans les espaces publics » réunit 16 participants (villes, régions et institutions européennes) et se concentre spécifiquement sur l'échange d'expériences et d'expertise en matière de sécurité dans les (grandes) villes.

Les partenaires se sont réunis à quatre reprises en 2019 pour élaborer le document d'orientation, préparer l'élaboration d'un plan d'action, échanger leur expertise et proposer des projets innovants. En octobre, la Région de Bruxelles-Capitale a accueilli la quatrième réunion de partenariat, lors de laquelle, a de plus, été organisé un workshop dans le cadre de la Semaine européenne des Régions.

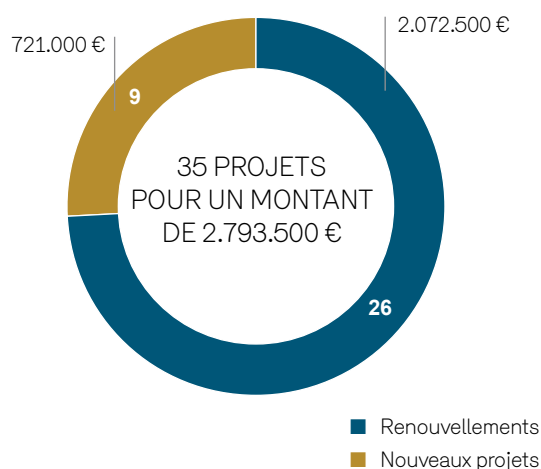


<https://ec.europa.eu/futurium/en/security-in-public-spaces>

APPEL À PROJETS

Le secteur associatif est un rouage essentiel à la mise en place des objectifs de BPS. Afin d'impliquer les asbl dans la chaîne de prévention et de sécurité et d'élaborer des réponses multidisciplinaires, BPS attribue depuis 2016 les fonds nécessaires à la réalisation de leurs actions au bénéfice de la population et des professionnels de la prévention et de la sécurité. Depuis 2018, ce soutien a pris la forme d'un appel à projets sur un cycle de 3 ans.

En déployant des partenariats avec les asbl, BPS répond aux objectifs du PGSP d'intégrer des acteurs du monde associatif dans la chaîne de prévention tout en visant une approche multidisciplinaire.



L'APPEL À PROJETS EN QUELQUES CHIFFRES

Financement prévu 9 millions € sur trois ans (2018, 2019 et 2020)

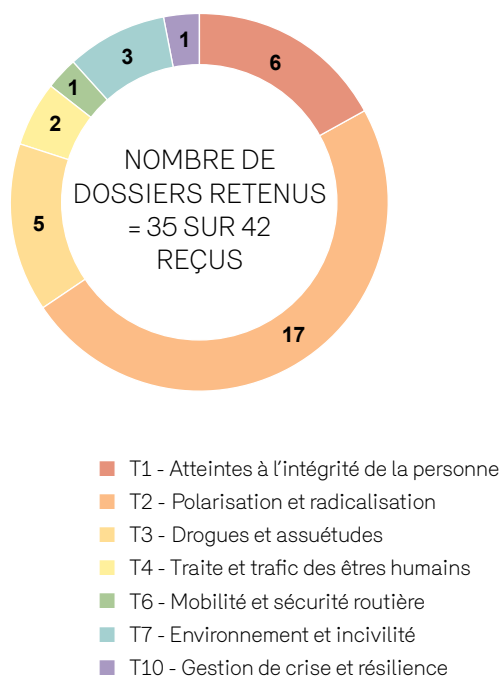
Pour être éligibles au financement, les projets doivent répondre à l'une des 21 mesures du PGSP listées dans l'appel à projets.

Nombre de propositions retenues

- 62 dossiers sont ouverts depuis le lancement en 2018 :
- 27 dossiers en 2018 (dont deux ont été ajournés)
- 35 dossiers en 2019 (dont 26 renouvellements et 9 nouveaux dossiers)

Montants engagés jusqu'à présent

- 1.066.225 € en 2016
- 3.714.367,51 € en 2017
- 920.867,51 € en 2018
- 2.793.500,00 € en 2019



EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS



DROGUES ET ASSUÉTUDES

Association	L'ASBL DUNE
	DUNE (Dépannage d'Urgence de Nuit et Échanges) est une asbl active dans la réduction des risques liés aux usages de drogues en milieu précaire. Nous privilégions une approche holistique et offrons aux usagers actifs un dispositif cohérent de services diversifiés, articulé autour de trois axes : le CLIP (Comptoir Local d'Information et de Prévention), l'outreach (maraudes en rue et Médibus) et un travail d'information et de réseau.
Projet	LE BON PLAN
	« Le bon plan » est une application qui vise à améliorer l'accès des citoyens bruxellois aux dispositifs d'aide et de soin en Région de Bruxelles-Capitale. Elle vise spécifiquement les personnes les plus précarisées. Pratiquement, cette application trilingue et multi-support permet de trouver gratuitement et rapidement les ressources sociales et de santé à Bruxelles, comme des repas, des permanences sociales, des médecins, ou encore des hébergements. Elle peut être téléchargée par tous ceux qui sont en situation de précarité à Bruxelles, mais également par les citoyens bruxellois, les professionnels du secteur social et santé, les agents de police et le personnel de la STIB.  https://dune-asbl.be/le-bon-plan
Public cible	Usagers de drogues précarisés, professionnels du secteur social et santé, agents de police, personnel de la STIB et citoyens bruxellois



TRAITE ET TRAFIC DES ÊTRES HUMAINS



Association	PAG-ASA
PAG-ASA est un centre spécialisé composé de 20 collaborateurs et d'une dizaine de bénévoles qui s'engagent 24h/7j pour les victimes de la traite des êtres humains en Belgique.	
Projet	ASSISTANCE SPÉCIALISÉE
Le centre PAG-ASA développe une assistance spécialisée pour les victimes de traite des êtres humains en améliorant la détection et l'orientation de celles-ci. Cette année, les budgets ont été consacrés au renouvellement et à la mise en place de partenariats et d'actions de sensibilisation auprès des acteurs concernés par le biais d'initiatives de formation.	
 https://pag-asa.be	
Public cible	Les victimes de la traite des êtres humains



200
Victimes
accompagnées
chaque année



PAG·ASA



1.000
Professionnels
formés ou
sensibilisés
chaque année



Association	L'ASBL ALIAS
	L'asbl Alias a mis en place un projet d'accom-pagnement psycho-médico-social de qualité destiné spécifiquement aux hommes prostitués à Bruxelles, et prioritairement axé sur la promotion de la santé, en ce compris les aspects de prévention et de réduction des risques, l'accès aux soins de santé et aux droits sociaux pour le public.
Projet	VIDÉO DE SENSIBILISATION
	Le soutien apporté par BPS a permis de réaliser une première vidéo de sensibilisaion et de prévention sur la réduction des risques du VIH/IST par, et pour les prostitués/travailleurs du sexe masculins et transgenres.  http://www.alias-bru.be/protege-toi-sans-prejuges
Public cible	Les hommes prostitués à Bruxelles

Association	RAINBOWHOUSE BRUSSELS
	La Rainbowhouse Brussels abrite différentes associations francophones et néerlandophones LGBTQI (Lesbiennes, Gays, Bisexuel(le)s, Transgenres, Queers, Intersexes) de la Région de Bruxelles. C'est un lieu où les LGBTQI+ et leurs ami.e.s peuvent recevoir des informations, bénéficier d'un accueil chaleureux ou simplement se rencontrer.
Projet	CARTOGRAPHIE DES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS LGBTQI+
	BPS et Equal.Brussels se sont associés à la RainbowHouse Brussels pour mener un projet inédit de cartographie de la phobie LGBTQI+ dans la Région de Bruxelles-Capitale. Depuis mars 2019, dans le cadre de ce projet, une fiche de signalement est disponible pour les citoyens victimes de violences et discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.  http://rainbowhouse.be/fr/projet/signalement
Public cible	LGBTQI (Lesbiennes, Gays, Bisexuel(le)s, Transgenres, Queers, Intersexes)



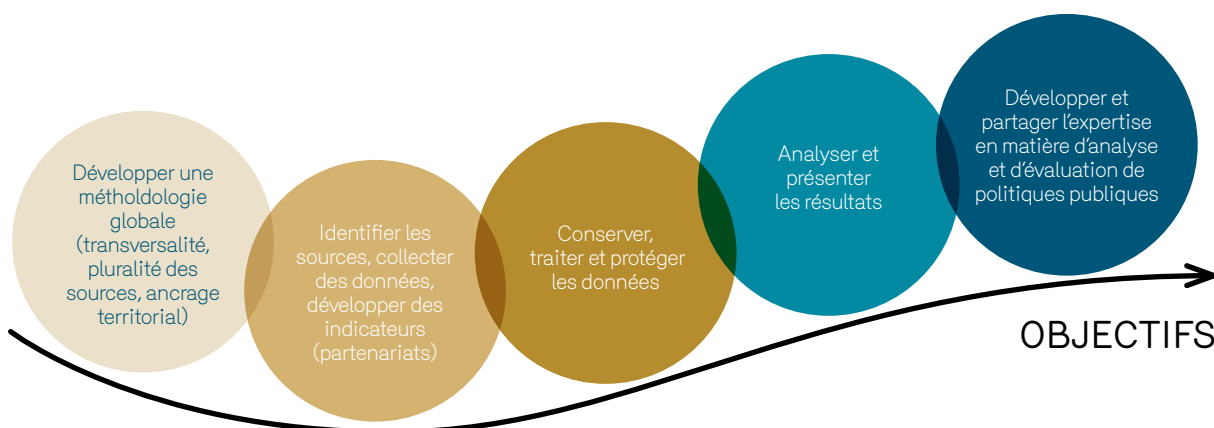
OBSERVATION, ANALYSE ET ÉVALUATION

On trouve l'évaluation au coeur du cycle de planification de BPS. Une démarche qui s'appuie sur l'observation, l'analyse et la comparaison, suivant une logique de recherche d'amélioration continue. L'échange de bonnes pratiques entre partenaires vient compléter cette approche de réflexion, dans un souci de proposer une source pertinente de méthodologies innovantes.

OBSERVATOIRE BRUXELLOIS POUR LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ

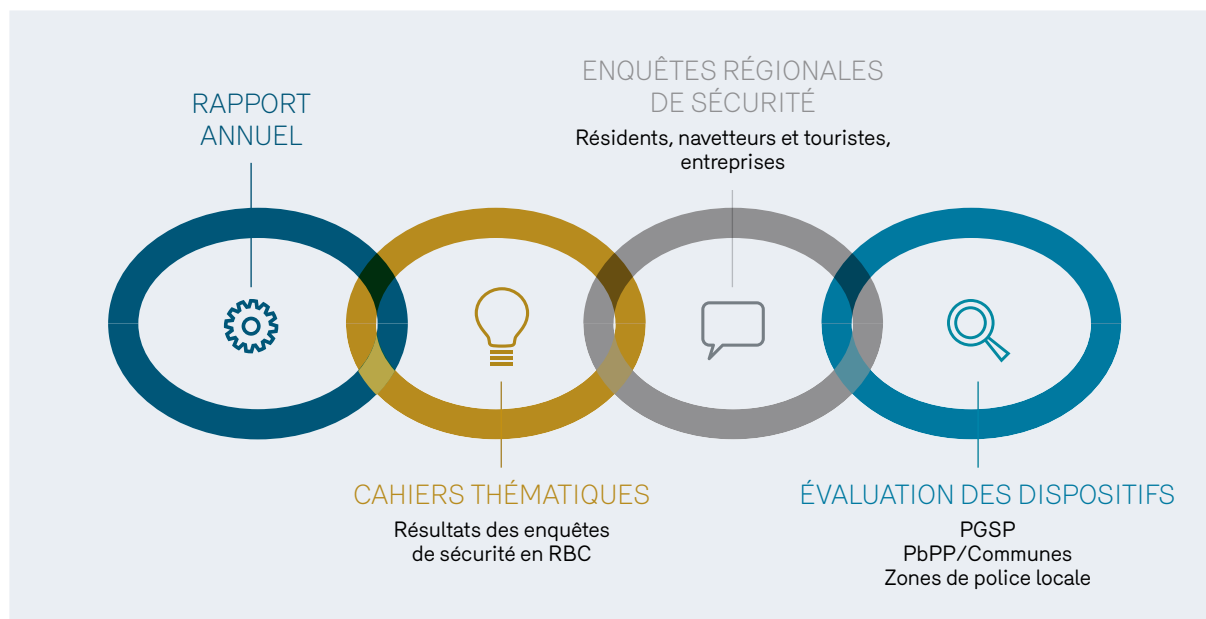
Le Plan Global de Sécurité et de Prévention (PGSP) accorde une place essentielle à l'analyse des phénomènes de criminalité et de sécurité en Région bruxelloise. Au sein de Bruxelles Prévention et Sécurité, ce rôle est confié à l'OBPS (l'Observatoire bruxellois pour la Prévention et la Sécurité). Ce dernier réalise des travaux de recherche destinés à enrichir

la connaissance sur les thématiques de sécurité au sens large. Adressé aux autorités, aux professionnels du secteur mais aussi au grand public, le résultat de ce travail permet d'améliorer les dispositifs publics garantissant au mieux la sécurité des Bruxellois.



Chaque production de l'OBPS participe, à son niveau, à l'élaboration de l'image des phénomènes de criminalité en Région de Bruxelles-Capitale. Ces analyses pointues permettent de mieux appréhender la manière dont la sécurité et l'ordre public sont gérés et perçus, et donc, d'identifier les domaines dans lesquels une meilleure coordination pourrait se révéler plus efficiente et adaptée aux problèmes réellement vécus par la population.

Pour élaborer ses analyses, l'OBPS développe une approche transversale et travaille à partir de données provenant de sources multiples : les statistiques policières, judiciaires, administratives (provenant des communes ou de partenaires régionaux) mais aussi les résultats d'enquêtes en lien avec la sécurité, des informations issues du secteur associatif, etc. Le tout mis en perspective avec les spécificités contextuelles bruxelloises.



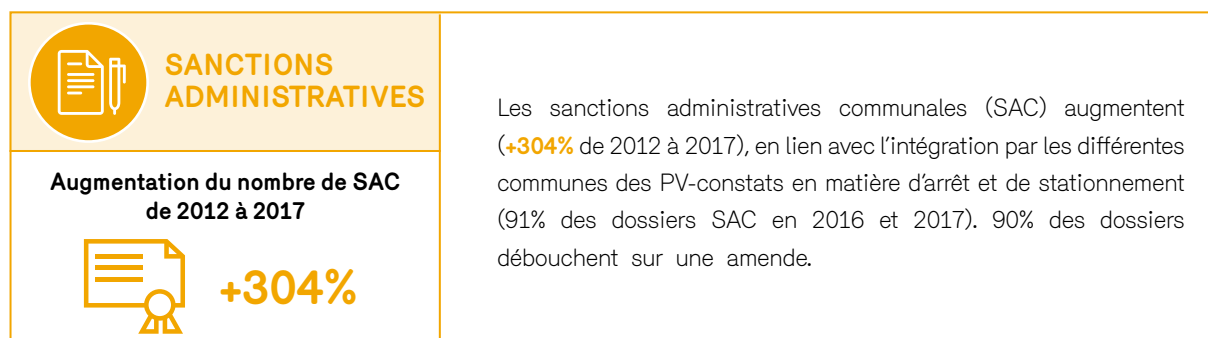
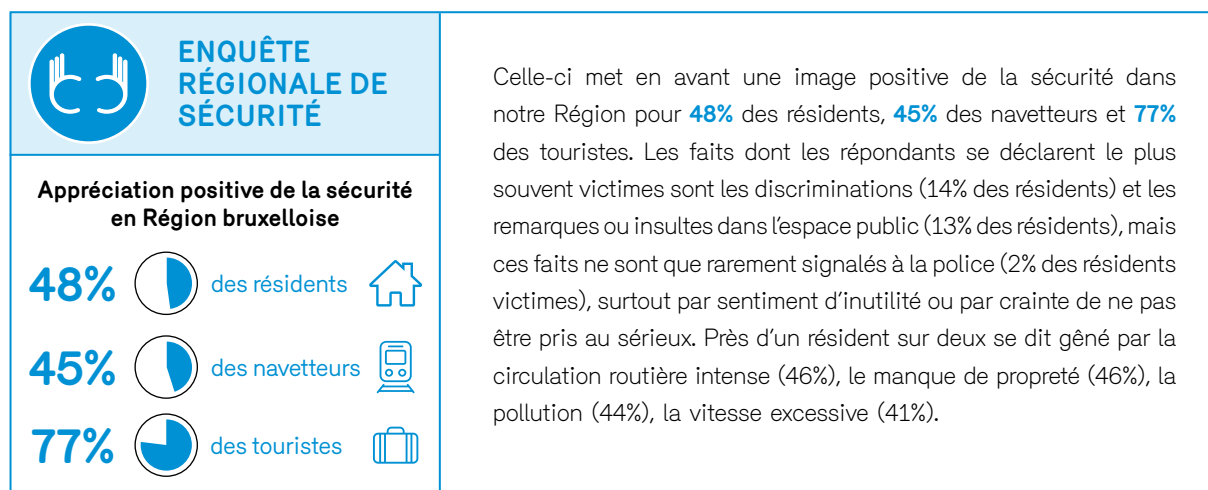
Productions de l'OBPS

En 2019, l'OBPS a publié les résultats de l'enquête régionale de sécurité (« Votre regard sur la sécurité ») menée en 2018 auprès des résidents de la Région de Bruxelles-Capitale, des navetteurs qui y travaillent et des touristes (personnes de passage dans la capitale pour loisirs ou affaires).

Envisagée tel un baromètre du ressenti en matière de sécurité et d'insécurité en Région de Bruxelles-Capitale, celle-ci permet de prendre en compte le sentiment du citoyen et d'identifier des faits de victimation qui ne font pas toujours l'objet d'une plainte auprès de la police. Elle constitue, en outre, un point de référence et sera réitérée

afin de distinguer l'évolution des résultats.

Cette enquête sur le sentiment de sécurité et la victimation complète utilement les analyses de l'observatoire établies à partir des données récurrentes des acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité. Elle participe ainsi au dessin des enjeux majeurs de sécurité en Région bruxelloise. Les résultats du travail de l'observatoire abordent différents angles de la sécurité, proposant de la sorte une vision transversale des phénomènes propres à notre capitale. Ses principaux enseignements par axe de travail sont les suivants :





CRIMINALITÉ ENREGISTRÉE

Diminution du nombre total de délits enregistrés entre 2008 et 2017

-19%



Au niveau de la criminalité enregistrée, on note une diminution du nombre total de délits enregistrés entre 2008 et 2017 (**-19%**), ce nombre étant stable en 2017 par rapport à l'année précédente. Les faits les plus fréquemment enregistrés sont les vols : vols simples, vols dans et sur véhicules, vols à la tire et cambriolages. Les vols à la tire et les vols avec violence commis en Région de Bruxelles-Capitale représentent respectivement 45% et 40% des faits de ce type commis dans toute la Belgique. Au niveau cartographique, les faits de coups et blessures sont concentrés dans les quartiers centraux, et les cambriolages en périphérie.



JUSTICE ET AIDE À LA JEUNESSE

Types d'affaires les plus nombreuses au niveau des Parquets



- Vols et extorsions
- Troubles à l'ordre et à la sécurité publique
- Coups et blessures

Concernant les statistiques judiciaires, le rapport 2018 de l'OBPS fait le point sur divers enjeux : scission du BHV judiciaire en deux Parquets, prise en charge des mineurs par les Communautés, restructuration de la prison bruxelloise... Les **vols et extorsions**, les **troubles à l'ordre et à la sécurité publique**, et les **coups et blessures** restent les affaires les plus nombreuses au niveau des Parquets. Au niveau de la Jeunesse, les mineurs ayant commis un fait qualifié d'infraction sont surreprésentés dans la Région par rapport au reste du pays.



PROBLÉMATIQUES DE SÉCURITÉ LIÉES À LA MOBILITÉ

Types de criminalités les plus fréquentes dans les transports en commun



Vols à la tire



Incivilités

Concernant la sécurité liée à la **mobilité**, la criminalité enregistrée dans les transports en commun consiste essentiellement en des **vols à la tire** (recrudescence en 2017 après une diminution les années précédentes) et des **incivilités**. Les PV pour excès de vitesse, qui avaient fortement augmenté ces dernières années, diminuent entre 2016 et 2017 (-7%). En revanche, les accidents de la route avec blessés graves augmentent entre 2016 et 2017 (+18%). En 2017, les accidents corporels concernent d'abord les automobilistes (37%), puis les piétons (25%), et enfin les cyclistes (16%).

CONTRIBUER À DES POLITIQUES PUBLIQUES EFFICACES

Afin d'améliorer la connaissance des phénomènes d'insécurité et la qualité de la politique de sécurité et de prévention, l'évaluation des politiques publiques fait partie intégrante de la méthodologie développée par l'Observatoire bruxellois pour la Prévention et la Sécurité. Il s'agit d'une méthode de travail qui s'inscrit dans le modèle classique «planifier-faire-vérifier-agir», qui préconise non seulement une approche planifiée, mais aussi des ajustements basés sur un suivi systématique.

HARMONISER ET NUMÉRISER LA COLLECTE DE DONNÉES

Dans le cadre du Plan bruxellois de Prévention et de Proximité (PbPP), un travail d'harmonisation et de numérisation des indicateurs a été réalisé pour permettre le suivi des projets. En collaboration avec les évaluateurs internes des communes bruxelloises, un travail est donc en cours pour identifier et élaborer des indicateurs pertinents, généraux et spécifiques aux phénomènes et les rapports d'activités traditionnels ont été remplacés par une interface numérique (Business Intelligence Based Analysis and Assessment Tool - BIBAAT). Une telle approche devrait permettre d'assurer la collecte de données cohérentes, pertinentes et harmonisées.

Une évaluation va toutefois au-delà de la simple collecte, de l'enregistrement et de la communication des efforts déployés et des résultats obtenus. Elle nécessite également une analyse approfondie. C'est en apprenant continuellement des expériences passées, en effectuant des ajustements, mais aussi en rendant compte de l'utilisation raisonnable des fonds publics que l'on améliore la qualité des analyses.

La cellule est également active auprès de ses partenaires pour les sensibiliser à l'importance de l'évaluation et pour les aider à développer leurs propres capacités dans ce domaine. Elle déploie différentes méthodes pour atteindre ces objectifs qui vont de l'animation de réseaux de partage, à l'échange de bonnes pratiques et l'inclusion de critères d'évaluation dans les appels à projets et les rapports d'activités.

S'INSPIRER DES PRATIQUES INTERNATIONALES

Afin d'innover et d'être à la pointe en matière de sécurité et prévention, BPS multiplie les rencontres au niveau international avec ses homologues sécuritaires. Tisser des liens pérennes avec des partenaires reconnus permet d'avoir une vision plus large et complète du secteur tout en s'inspirant de leurs réussites. Toutes les grandes villes, les régions et les pays connaissent des phénomènes communs et spécifiques de criminalité. Néanmoins, les méthodes d'observation et d'analyse diffèrent d'un pays à l'autre. À cet égard, une réflexion sur les pratiques est utile.

6ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'OBSERVATION DE LA CRIMINALITÉ ET L'ANALYSE CRIMINELLE

Les 4, 5 et 6 novembre 2019, Bruxelles Prévention et Sécurité (BPS) a organisé – en collaboration avec le Centre international pour la Prévention de la Criminalité (CIPC – Canada), l'Observatoire national de la délinquance dans les transports (ONDT – France), l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP – France) – la 6e conférence sur l'observation de la criminalité et l'analyse criminelle aux Musées Royaux des Beaux-Arts à Bruxelles. L'élaboration de « normes et standards » internationaux pour l'observation et l'analyse de la criminalité était au cœur de ces journées d'échange et de partage d'expériences.

BPS œuvre au développement d'une politique de prévention et de sécurité intégrant les bonnes pratiques et les expériences d'autres villes, régions et pays. Deux missions se révèlent indispensables : la veille stratégique et le *benchmarking* afin d'analyser les politiques publiques développées à l'étranger pour s'en inspirer en Belgique, et à Bruxelles en particulier. Cette conférence illustre parfaitement le rôle central qu'entend jouer BPS dans la coordination des différents opérateurs de la chaîne de prévention et de sécurité à l'échelle de la Région.

Lors de ces journées, le public pouvait assister à des séances plénières permettant d'examiner les défis et enjeux de l'observation de la criminalité, d'aborder l'évaluation des politiques publiques en la matière, ainsi que de partager des retours d'expérience sur la mise en place de dispositifs de prévention. De plus, des ateliers

parallèles centrés sur des phénomènes spécifiques (violences dans l'espace public/dans la sphère privée, drogues, sécurité dans les transports publics, traite des êtres humains) ou sur certains aspects de l'observation (recueil, gestion et traitement des données, méthodes d'analyse qualitative et quantitative) ont présenté diverses approches et résultats. Lors de la dernière journée, des visites de terrain auprès d'acteurs de la sécurité présents en Région bruxelloise ont été organisées afin de mettre en lumière le travail réalisé en matière d'aide aux victimes de violence, d'usage de drogues ou dans le développement d'outils d'observation comme le déploiement de drones ou de caméras ANPR (Automatic Number Plate Recognition, soit Reconnaissance automatique de numéro de plaque).

LE PROJET SOLIDIFY

BPS était en visite d'étude à Paris les 17 et 18 juin 2019. Objectif : prendre connaissance des dispositifs parisiens en matière d'accueil des usagers de drogues en grande précarité et évoquer le PGSP avec les représentants des villes et régions partenaires. Le programme des présentations comprenait notamment des informations sur les politiques de sécurité et de santé. La visite d'étude fait partie du projet Solidify, un projet financé par la Commission européenne auquel BPS prend activement part.



COMPTES ANNUELS

BPS est un organisme d'intérêt public (OIP) autonome depuis le 1er janvier 2017. A partir de cette date, l'OIP a disposé, pour la première fois, de son propre budget. Le budget 2019 est donc le troisième budget de l'organisation.

BPS vise à soutenir la concrétisation de mesures dans le cadre des politiques publiques mises en place par la Région bruxelloise.

La répartition budgétaire illustre le souhait de BPS de développer d'une part des outils modernes et innovants de gestion et, d'autre part, l'appui aux partenaires dans le renforcement ou le développement de leurs propres infrastructures et moyens.

RECETTES DE BPS

Pour couvrir les subventions octroyées et les frais de fonctionnement, BPS reçoit une dotation de la part de la Région et du Fédéral. Les dotations se répartissent comme suit :

Recettes BPS	2019	2018	Variation
Dotation SPRB	129.082.000,00 €	124.738.000,00 €	4.344.000,00 €
Dotation SPF Intérieur	79.000,00 €	79.000,00 €	0,00 €

Nous observons dans le tableau ci-dessus que cette dotation a augmenté de 4.344.000 € par rapport à l'année 2018.

Cette augmentation couvre les indexations salariales ainsi que les nouveaux engagements, et reflète l'activité sans cesse croissante de BPS.

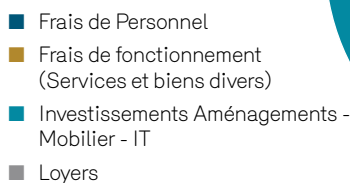
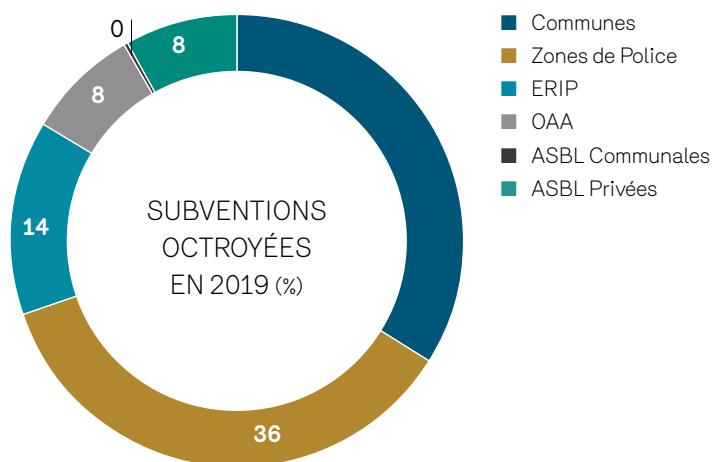
BPS perçoit également une dotation servant à couvrir une partie des frais liés aux missions fédérales.

DÉPENSES DE BPS

Les crédits de BPS sont essentiellement attribués aux transferts de subventions aux zones de police, aux communes, aux organismes régionaux consolidés (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise - CIRB, Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale - SLRB et STIB) mais également à l'Ecole Régionale et Intercommunale de Police (ERIP) et aux asbl publiques et privées. Ces transferts représentent 76% du budget total.

Les 24% des crédits restants sont alloués aux dépenses propres liées à l'activité de BPS. Il s'agit donc des frais de personnel, de fonctionnement (loyers, frais de bâtiment, téléphonie, gardiennage...) mais également des frais d'investissement tels que les aménagements du bâtiment qui accueillera notamment le centre de Crise, le centre de communication ainsi que les futurs collaborateurs.

Subventions octroyées	2019
Subventions de fonctionnement aux communes	31.873.169,26 €
Subventions d'investissement aux communes	1.011.060,40 €
Subventions de fonctionnement aux zones de police (FSE)	35.000.000,00 €
Subventions de fonctionnement à l'ERIP	7.218.400,00 €
Subventions d'investissement à l'ERIP	6.000.000,00 €
Subventions de fonctionnement aux organismes régionaux consolidés	5.376.000,00 €
Subventions d'investissement aux organismes régionaux consolidés	2.542.400,00 €
Subventions de fonctionnement aux asbl des administrations publiques	442.400,00 €
Subventions d'investissement aux asbl des administrations publiques	80.000,00 €
Subventions de fonctionnement aux associations privées	6.474.592,45 €
Subventions d'investissement aux associations privées	1.595.000,00 €
Total des subventions	97.613.022,11 €



Dépenses de fonctionnement	2019	2018
Frais de Personnel	3.800.675,05 €	2.916.660,99 €
Frais de fonctionnement (Services et Biens divers)	3.357.899,60 €	2.521.804,77 €
Investissements Aménagements - Mobilier - IT	5.592.096,89 €	7.504.776,17 €
Loyers	2.563.220,14 €	2.527.336,78 €
Total des dépenses	15.313.891,68 €	15.470.578,71 €

En 2019, les investissements représentent 33% des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses sont liées aux aménagements des étages et liées à l'infrastructure informatique du centre de crise. La fin des travaux est prévue dans le courant de l'exercice 2020.

Les frais liés au bâtiment ont logiquement augmenté étant donné l'augmentation du taux d'occupation et la croissance de l'activité.

Les frais de personnel représentent près d'un quart du budget de fonctionnement. Ces dépenses ont augmenté de 30% par rapport à 2018 en lien avec la stratégie de recrutement mise en place par BPS.

Contact :

BPS

Tél : +32 (0) 507.99.11

info@bps.brussels

rue de Ligne, 40 - 1000 Bruxelles

Pour plus d'informations sur le Rapport Annuel 2019 : www.bps-bpv.brussels

Éditeur responsable :

Jamil ARAOUD, Directeur Général

rue de Ligne, 40

B -1000 Bruxelles

info@bps.brussels

D/2020/14.168/5

© BPS 2020 Tous droits réservés

Graphic design by studiorama.be

La reproduction de ce Rapport Annuel, en tout ou en partie, est autorisée à la condition expresse de mentionner clairement la source sous la forme « Source : BPS (Bruxelles Prévention & Sécurité), Rapport Annuel 2019, Bruxelles 2020 »

Rue de Ligne 40
1000 BRUXELLES

T. 02/507.99.11
F. 02/507.99.33

info@bps.brussels
www.bps-bpv.brussels



bps
.brussels 
Bruxelles Prévention & Sécurité